

FORMATION INCENDIE

Plan de Défense Incendie : gestion d'un plan d'urgence

Exercice PDI - Formation initiale

1.5 jour - Présentiel

Formation répondant aux obligations des articles L4121-1 à 3, L4122-1, L4141-2 et 3, L4142-1 et 2, R4141-1 à 7, R4141-11 à 20 et R4227-39 du code du travail, à l'arrêté du 11 avril 2017 relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique 1510 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et à la mise en application de l'arrêté du 24 septembre 2020.

Référence : INC-PDI-GPU-EPDI-FI-1.5J-P

Durée : 10h30 (1.5j) **Modalité** : Formation présentielle

Tarif : nous consulter

Délai d'accès : 5 semaines

Effectif maximal : 10 participants

Profil des apprenant(e)s

- Etablissement soumis à un arrêté préfectoral : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation au 04 78 59 06 38

Prérequis

- Transmettre PDI (ces documents restent confidentiels)

Objectifs pédagogiques

- Expliquer la notion de crise et les enjeux de sa résolution
- Connaître les indicateurs permettant de déclencher le plan d'urgence
- Comprendre l'organisation de gestion des situations d'urgence
- S'approprier les méthodes et les outils de gestion des situations d'urgence
- Anticiper l'évolution des situations de crise



- Définir une stratégie et l'adapter en fonction de l'évolution de la situation
- Contrôler l'efficacité des actions engagées
- Communiquer auprès des interlocuteurs internes et externes de la gestion de crise
- Réagir face à une situation de crise en mise en situation

Contenu de la formation

- LA CRISE ET SES ENJEUX :
 - Le contexte opérationnel du plan de défense incendie
 - Le contexte réglementaire du plan de défense incendie
 - Les objectifs de l'organisation de gestion d'un plan d'urgence
- LA STRUCTURE PERMETTANT LA GESTION D'UN PLAN D'URGENCE :
 - La cellule de crise
 - Les équipes d'intervention terrain
 - Les différentes compétences nécessaires
 - Le lien avec les secours extérieurs
- ORGANISATION MATERIELLE DE LA GESTION D'UN PLAN D'URGENCE :
 - La salle de crise
 - Les outils de partage de l'information
 - Les moyens de communication
- LA GESTION D'UN PLAN D'URGENCE :
 - L'activation de la cellule de crise
 - Mobilisation de la cellule de crise
 - Montée en puissance de la cellule de crise
 - Les rôles des intervenants dans la cellule de crise
 - Le lien entre la cellule de crise et les équipes d'intervention
- LA MISE EN SITUATION DES COMPETENCES DE LA CELLULE DE CRISE :
- Exercice en conditions réelles

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Intervenant.e spécialisé.e dans la sécurité incendie

Ressources techniques et pédagogiques

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne



- **LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de notes**
- **EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection**
- **EN INTRA : mise à disposition de l'espace dédié à la cellule de crise**
- **EN INTRA : mise à disposition de l'espace dédié à la mise en situation**
- **Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)**

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Délivrance d'une attestation de stage et édition d'une autorisation de conduite délivrée sous la responsabilité de l'employeur selon le décret N° 98-1084 du 02 décembre 1998
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Certificat de réalisation
- Questions orales ou écrites et/ou mises en situation

